

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE GO D'ILE-DE-FRANCE DU 20 JUIN 2005

## PRÉSENTS :

Ariane de Roubin, présidente de la ligue, club d'Aligre  
Guillaume Balaine, club d'Aligre  
Jérôme Abela, club de Colombes  
Olivier Barotte, trésorier de la ligue, club de l'Observatoire  
Pascal Tariel, club de Cachan  
Pascal Valois, club de Jussieu  
Jérôme Hubert, club de l'ouest parisien  
Gérard Gabella, Président de la fédération françaises de go, club de Paris  
Dominique Pere, club de Paris  
Nicole Tagnon, club de Paris XXème  
Charles Mary, club de Paris XXème  
Alain Borrel, club de Paris XXème  
Frédéric Chyzak, club de Versailles  
Paul Galan, club d'Antony  
Nolwenn Guiral, club d'Antony  
Joseph Penet, club de Levallois-Perret  
Jean-Vincent Pla, administrateur de la ligue, club de l'est parisien  
Hervé Guichon, club de l'est parisien

Le décompte des voix est arrêté comme indiqué au tableau joint. Le quorum est fixé à 37.

Ariane de Roubin constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20 H 50. Elle est désignée présidente de séance et Olivier Barotte secrétaire de séance.

### **1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 22 juin 2004**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Frédéric Chyzak rappelle que, lors de la précédente assemblée générale, il avait été proposé que le compte-rendu serait automatiquement approuvé s'il n'appelaient pas de remarques après sa diffusion, en laissant un temps raisonnable aux membres pour le relire et apporter des commentaires. Les membres présents sont d'accord pour appliquer cette règle.

### **2) Rapport moral-rapport d'activités**

Ariane de Roubin fait lecture du rapport moral-rapport d'activités.

Dominique Pere regrette que les clubs n'aient pas été interrogés avant l'assemblée générale de la fédération. Il estime que tous les adhérents doivent être consultés avant ces grandes réunions. De telles consultations permettraient une plus grande convivialité dans le monde du go.

Paul Galan reconnaît qu'il y a un manque à n'avoir qu'une seule assemblée générale par an. Une seconde réunion au moins serait nécessaire pour pouvoir aborder en cours d'année les questions qui méritent discussion.

Ariane de Roubin répond qu'elle a souhaité une véritable concertation avant cette assemblée générale fédérale. Elle a toutefois eu peu de réponse à ses sollicitations qui se sont faites de façon informelle. Elle a constaté en revanche une grande agressivité de certaines personnes ce qui ne permet pas d'établir une concertation sereine.

Nicole Tagnon indique qu'elle n'a pas le sentiment de ne pas avoir été consultée. Ariane de Roubin précise à Alain Borrel que 12 à 15 clubs ont répondu à sa consultation. Elle précise que certains d'entre eux ne lui ont donné aucune consigne, s'en remettant totalement à son avis.

Dominique Pere précise qu'il attendait de connaître la position officielle de la présidente de la ligue avant l'assemblée générale fédérale. Une telle prise de position devrait permettre éventuellement aux clubs de provoquer une assemblée générale extraordinaire pour voter contre le conseil d'administration en place en cas de désaccord.

Ariane de Roubin entendait plutôt consulter les clubs sur les points en discussion à l'assemblée générale fédérale pour ensuite restituer leurs avis lors de l'assemblée, éventuellement en partageant les votes dont elle dispose afin de respecter la pluralité des avis.

Jean-Vincent Pla précise le rapport d'activité en indiquant que le deuxième tour du championnat de France a failli souffrir d'une organisation tardive mais dans les faits la compétition s'est très bien déroulée.

En ce qui concerne la communication entre les différents acteurs du go en Ile-de-France et la convivialité de ces échanges, il rappelle qu'il a mis en place une liste de diffusion. Il invite toutes les personnes investies dans la vie du go francilien à s'y inscrire.

Jérôme Hubert réagit sur la proposition d'un permanent, idée à laquelle il ne souscrit pas. Jean-Vincent Pla est également défavorable à cette idée. Gérard Gabella rappelle que la fédération a embauché deux permanents, aujourd'hui un et demi. Il a pu comparer la situation d'autres fédérations de jeux (tarot, bridge, échecs...). Un taux d'un permanent pour 2000 adhérents semble se dégager.

Guillaume Balaine se demande comment attirer les jeunes qui jouent sur internet. Olivier Barotte rappelle que la fédération a permis l'adhésion de clubs internet. Gérard Gabella précise que cette expérience est abandonnée car elle n'a en fait pas amené les licenciés escomptés. Pascal Valois fait part de son expérience à Jussieu. Une salle dédiée a été créée sur KGS mais peu de personnes sont venues concrètement au club. Les résultats ne sont pas à la mesure des efforts déployés. Dominique Pere acquiesce en indiquant qu'une personne qui a l'habitude de jouer seule devant son ordinateur est difficile à faire venir devant un vrai goban. Il considère que nos clubs ont des défaillances pédagogiques évidentes. Paul Galan est du même avis. L'accueil des nouveaux dans les clubs doit être amélioré.

Ariane de Roubin soumet le rapport d'activité, qui s'arrête avant le dernier paragraphe, au vote. Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **3) Rapport financier**

Olivier Barotte présente le rapport financier. Celui-ci comporte le bilan de l'exercice 2004 et l'exercice 2005 de janvier à juin. Conformément à ce qui avait été décidé lors de la précédente

AG, l'exercice budgétaire s'étalera désormais sur l'année scolaire afin de correspondre à notre période d'activité réelle. Le principal élément du budget 2005 est la location d'un box chez Une Pièce en Plus à Saint Denis la Plaine pour le stockage du matériel.

Ariane de Roubin soumet le rapport financier au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### **4) Participation aux frais d'avocat d'un pédagogue**

Ariane de Roubin explique qu'il s'agit de participer aux frais d'avocat exposés par Wei Dong Xie pour obtenir un titre de séjour. Elle propose de participer à hauteur de 300 euros.. Wei Dong Xie contribue activement au développement du go en Ile-de-France, tant par sa participation régulière aux tournois que par ses activités de pédagogue. Cette dépense s'inscrirait dans le budget développement du go de la ligue.

Dominique Pere rappelle que le club de Paris participe quant à lui à hauteur de 500 euros et la FFG pour 500 euros également. Il précise que les frais d'avocat s'élèvent à 2000 euros. Il s'agit d'un montant forfaitaire quelle que soit la durée de la procédure.

Jean-Vincent Pla considère qu'il ne doit y avoir aucune compensation à rechercher contre le versement de cette aide. Olivier Barotte souligne, pour le club de Taverny, que plutôt que de verser une subvention il serait plus intéressant de demander des prestations à Wei Dong, sous forme de cours, ou d'acheter le livre qu'il vient d'éditer. Jérôme Hubert confirme qu'il s'agit d'un excellent ouvrage. Paul Galan répond que Wei Dong ne touche qu'un petit pourcentage sur la vente de son livre. Il faudrait acheter beaucoup trop de livres avant d'arriver aux 300 euros proposés. Frédéric Chyzak s'interroge sur la pertinence pour la ligue de participer à de telles opérations de financement. Il existe d'autres sollicitations dans le monde du go, par d'autres personnes en difficulté, il pense notamment à Dominique Fournier. Comment décider d'aider plutôt l'un que l'autre ? La ligue ne sort-elle pas de son rôle ? Gérard Gabella répond que le versement de cette aide permet d'institutionnaliser l'intégration de Wei Dong en France, ce qui est un élément important de la procédure. Charles Mary ajoute qu'il y a toujours eu des sollicitations dans le monde du go mais que cela se réglait généralement par une quête alimentée par les solidarités individuelles.

Des discussions persistant sur le montant de l'aide, Ariane de Roubin soumet la question au vote en plusieurs étapes.

Le principe de l'aide est adopté par 38 voix pour et 7 abstentions.

Le montant de l'aide à 300 euros est rejeté par 19 voix contre, 17 abstentions et 9 pour.

Ariane de Roubin soumet une aide de 500 euros au vote, ce montant est adopté par 22 voix pour, 6 contre et 7 abstentions.

#### **5) Renouvellement du conseil d'administration**

La plupart des membres sortants du conseil d'administration de la ligue ne se représente pas pour un nouveau mandat. Ariane de Roubin fait un appel à candidatures. Paul Galan est candidat ainsi que Nolwenn Guiral, Guillaume Balaine et Jean-Vincent Pla. Paul Galan ajoute que Pierre Urban et Nathalie Bourdon qui n'ont pas pu être présents sont également candidat. Il souligne que Laurent Gigarel et Wandrille Sacquépée sont prêts à participer aux activités de la ligue, le premier sur l'administration du site de la ligue, le second sur l'organisation du challenge inter-clubs, sans pour autant intégrer le conseil d'administration.

Aucune autre candidature ne se présentant, il est procédé au vote.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Paul Galan précise d'ores et déjà quelles devraient être les fonctions de chacun dans le nouveau CA. Il sera lui-même président, Nolwenn Guiral sera trésorière, Guillaume Balaine secrétaire, Pierre Urban chargé des jeunes, Jean-Vincent Pla chargé des compétitions et Nathalie Bourdon chargée du matériel. Le nouveau CA se réunira rapidement pour officialiser cette répartition.

Il souhaite, pour la ligue, développer la communication interne avec les clubs. Il démissionnera de ses fonctions de président au club d'Antony afin de ne pas cumuler ces deux fonctions.

## **6) Vote du budget 2006**

Olivier Barotte précise que la dernière page du rapport financier constitue une première base afin d'amorcer la discussion sur les tarifs de cotisation et sur le budget. Il rappelle qu'une question centrale est la répercussion du coût de la location d'un box pour le matériel sur les adhérents. La répercussion de ce coût équivaut à une majoration de 2,3 euros sur les tarifs actuels, à effectifs constants.

Gérard Gabela fait part des discussions en cours à la FFG sur les tarifs de licences. Le plein tarif adulte 2006 sera de 25 euros et la première licence jeune sera gratuite. Trois propositions sont ensuite envisagées :

- Licence jeune maintenue à 3 euros
- Licence jeune, étudiant chômeur à 10 euros, sur justificatifs transmis aux responsables de la ligue
- Licence jeune, étudiant chômeur à 10 euros, sur justificatifs conservés dans le club

Jean-Vincent Pla rappelle que les tarifs du go sont très faibles par rapport à d'autres activités. Paul Galan approuve et ajoute que des tarifs trop bas ne permettent pas d'être crédible aux yeux d'interlocuteurs extérieurs. Gérard Gabela rappelle que ce qui conduit les nouveaux joueurs à arrêter est souvent le mauvais accueil des débutants dans nos clubs. Il précise que la motivation de la licence est le classement à l'échelle nationale de niveau. La première licence jeune gratuite devrait permettre d'amener de nouveaux joueurs. Dominique Pere revient sur la difficulté de capter les jeunes qui jouent sur KGS.

Jérôme Abela est contre l'augmentation des cotisations compte tenu de la situation de la trésorerie largement bénéficiaire.

Il est proposé d'appliquer une majoration de 3 euros sur les tarifs FFG. La licence plein tarif adulte serait portée à 28 euros, le tarif réduit pour les étudiants et chômeurs serait de 13 euros et le renouvellement de licence pour les jeunes également de 13 euros.

Ces points sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

La gratuité pour les premières licences jeunes est soumise au vote séparément. Elle est adoptée par 31 pour, 9 contre et 5 abstentions.

En ce qui concerne le budget, la nouvelle équipe n'a pu travailler sur l'élaboration d'une proposition pour l'exercice 2005/2006. Compte tenu de la bonne situation financière de la ligue, les membres présents sont d'accord pour laisser le temps au nouveau conseil d'administration de construire sa proposition de budget. Parmi les orientations de dépenses déjà évoquées on peut noter la pérennisation du local de stockage, éventuellement sur un site plus proche du domicile de Nathalie Bourdon, le remboursement des frais de déplacement pour les qualifiés du deuxième tour du championnat de France.

## 7) Questions diverses

Olivier Barotte souligne, pour le club de Taverny, la baisse de fréquentation à son tournoi qui peut être liée au défaut de mise à jour du site de la fédération. Ce site est un important moyen de communication dont la défaillance est préjudiciable à tous. Gérard Gabela répond que les travaux de mise en place du nouveau site se sont révélés plus longs que prévus mais le nécessaire va être fait prochainement.

Gérard Gabela annonce une modification dans le circuit des licences. Afin de gagner du temps les bordereaux électroniques devront être adressés au responsable fédéral des licences. Les bordereaux incorrects seront automatiquement renvoyés. Le circuit financier reste inchangé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H 33.

Le secrétaire de séance,  
Olivier Barotte

## FICHE DE PRÉSENCE ET DE VOIX

| NOM DU CLUB            | NOM DU REPRÉSENTANT | NOMBRE DE VOIX |
|------------------------|---------------------|----------------|
| Buffon                 |                     | 1              |
| Orléans                |                     | 2              |
| Aligre                 | Guillaume Balaine   | 6              |
| SNCF                   | Pascal Tariel       | 1              |
| Jussieu                | Pascal Valois       | 3              |
| Observatoire           | Olivier Barotte     | 4              |
| COP                    | Jérôme Hubert       | 4              |
| Paris                  | Gérard Gabella      | 6              |
| Paris XX               | Nicole Tagnon       | 2              |
| Mantes                 |                     | 1              |
| Marly Go               |                     | 1              |
| Sang Neuf              |                     | 0              |
| Versailles             | Frédéric Chyzak     | 2              |
| Itteville              |                     | 1              |
| Orsay                  |                     | 2              |
| Antony                 | Paul Galan          | 6              |
| Boulogne               |                     | 1              |
| Nei Weiping            |                     | 0              |
| Colombes               | Jérôme Abela        | 1              |
| Levallois              | Joseph Penet        | 3              |
| Club de l'est parisien | Jean-Vincent Pla    | 3              |
| Saint Denis            |                     | 1              |
| Cachan                 | Pascal Tariel       | 2              |
| Epitamine              |                     | 0              |
| Taverny                | Olivier Barotte     | 2              |
| Vauréal                |                     | 1              |

Total des voix : 56  
 Quorum : 37  
 Total des voix présentes : 45